



GROUPE DE TRAVAIL
« Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs »

Pour un plan national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs
– CONSULTATION DES ÉLUS DE FRANCE –

Madame, Monsieur,

Les délégations du Sénat aux collectivités territoriales et aux entreprises ont décidé de se saisir du sujet de la **revitalisation des centres-villes et centres-bourgs**.

En effet, la fragilisation d'un trop grand nombre de nos centres est désormais une question politique, économique et sociale de première importance pour nos territoires. Non seulement la vacance commerciale sur le territoire national atteint un niveau très préoccupant, mais son évolution depuis la fin des années 2000 est marquée par une progression constante. Cette question est par ailleurs loin d'être la seule à devoir être traitée : la fragilisation des centres résulte d'une conjonction de facteurs, dont les principaux sont : la dégradation du bâti, les difficultés d'accès et de stationnement, la diminution de la population et sa paupérisation, la disparition des équipements attractifs et des services du quotidien, les difficultés d'adaptation des commerçants de détail, la concurrence des grandes surfaces en périphérie et du e-commerce.

Les pistes suivies par certaines collectivités en France ou à l'étranger, comme en Allemagne, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni, démontrent qu'il n'existe pas de fatalité en la matière.

Nos délégations ont adopté, le 20 juillet dernier, un rapport d'étape qui expose la situation, présente les thématiques à aborder et identifie des pistes à expertiser. Sur leur proposition, et avec le plein soutien du Président du Sénat et des présidents des commissions concernées, **le Sénat a décidé de constituer d'un groupe de travail intercommissions transpartisan pour élaborer des propositions concrètes avant l'été 2018.**

Le Sénat est votre représentant ; le groupe de travail sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs ne mènera pas efficacement sa tâche sans votre aide, c'est pourquoi **nous ouvrons cette consultation des élus de France**. Grâce à elle, nous pourrions identifier les difficultés que vous rencontrez, les textes législatifs ou réglementaires qui méritent d'évoluer ainsi que les solutions envisageables.

Nous vous invitons à participer à cette consultation avant le 19 janvier 2018 (cela ne vous demandera que quelques minutes), à partir du lien suivant :

<http://senat.limequery.org/441683?lang=fr>

Martial Bourquin
Sénateur du Doubs
Rapporteur du Groupe de travail

Rémy Pointereau
Sénateur du Cher
Rapporteur du Groupe de travail